

Point Annuel Droit des Marchés Financiers

A Paris, le 25 Novembre 2010

Monsieur Thierry SAMIN, Responsable de la Réglementation Bancaire & Financière, Société Générale

Monsieur Bertrand BREHIER, Responsable Adjoint, Société Générale

Points clés du programme

1) Point sur l'actualité du Droit Bancaire :

A. Les activités de banque commerciale

- Commercialisation des produits financiers et de l'assurance vie: décret sur les conventions producteurs distributeurs
- Création de l'EIRL et du patrimoine professionnel d'affectation
- Rapport Deletré II: vers la mise en place d'un devoir de loyauté généralisé
- Rapport Périer sur l'épargne longue
- Transposition de la directive sur le crédit à la consommation – problématique des cartes de crédit et des cartes à débit différé
- Rapport Pauget sur la tarification des services bancaires
- Impacts de la loi Brunel sur les dates de valeur, la rupture de crédit
- La mise en place du pôle commun ACP - AMF
- Assurance - vie : décret sur le devoir de conseil - arrêté sur les taux garantis

B. Les problématiques institutionnelles

- Création de l'Autorité de contrôle prudentielle et mise en place du pôle commun avec l'AMF
- Réforme de la supervision européenne
- Les dispositifs de "sauvegarde" du système financier: la sortie du dispositif fonds propres (SPEP) et liquidité (SFEP)
- Transposition de la directive sur la garantie des dépôts
- Etat des réflexions sur la gestion des crises dans les groupes bancaires (transferts d'actifs, living wills...)
- Point sur l'affaire du Crédit Martiniquais (arrêt Cass com, 30 mars 2010)
- Rapport Lepetit sur le risque systémique

C. Conformité et contrôle interne

- Modification du Règlement 97-02: rémunération des dirigeants et des opérateurs de marché; création de la "filière risques"

Le plan indiqué n'est pas limitatif. Nous tiendrons compte de l'actualité pour ajuster le programme

- Projet de canevas de l'ACP relatif aux rapports "articles 42 et 43" du Règlement 97-02 du CRBF pour l'année 2010
- Lignes directrices conjointes de la Commission Bancaire et de TRACFIN en matière de déclaration de soupçon

2) Point sur l'actualité du Droit des Marchés Financiers:

A. Actualité du droit boursier / droit des titres

- Rôle et responsabilité des banquiers dépositaires après les arrêts du 4 mai 2010
- La prohibition de la vente à découvert sur les valeurs financières: vers une extension au marché obligataire et aux CDS ?
- Réflexions de l'AMF sur une meilleure indemnisation des épargnants en cas de faute des prestataires et de délits boursiers
- Entrée en vigueur du nouveau régime de la certification professionnelle / FAQ de l'AMF
- Quelles mutations pour le marché du CO2 : point sur le rapport Prada
- Révision de la directive MIF : rapport Fleuriot, consultations CESR
- Rapports du CESR sur le conseil en investissement et les inducements
- Les ambitions du Haut Comité de Place en matière de localisation des émissions obligataires
- Vers la création d'une plate-forme obligataire pour le marché secondaire: le projet "Cassiopee"
- Décision "Spector" de la CJUE en matière d'abus de marché
- Rachat des titres de créance : procédure de désintéressement / vers une suppression de l'obligation d'annulation ?

B. Les activités de BFI

- Projets de réforme des marchés dérivés: projet de règlement EMIR
- Adhésion des établissements aux chambres de compensation et aux "repositories": les problématiques de secret bancaire
- Financements d'actifs et loi de sauvegarde (affaire Coeur Défense)
- Crédits structurés aux collectivités locales: suites de la charte Gissler
- Réforme des obligations sécurisées et création des obligations à l'habitat
- Quelle responsabilité pour les agences de notation ?

CARTE-REPONSE à retourner à Marie Françoise CHOLLET par fax au **01 44 94 58 32**

Par courrier DEMOS - 20 rue de l'Arcade 75008 Paris - Tél. : **01 44 94 14 49** ou par mail : **tdelmas@demos.fr**

Mme, Mlle, M : _____ Établissement : _____

Adresse de facturation : _____

CP/Ville : _____

Tel : _____ Fax _____ Email _____

Je souhaite m'inscrire au « Point annuel Droit des Marchés Financiers » du 25 Novembre 2010

- Au prix de 900 €HT
- Recevoir le programme complet

Signature et cachet de l'établissement :